



ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 15 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES Trois mois 5 fr. Six mois 9 fr. Un an 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr. Six mois 11 fr. Un an 20 fr. Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces 25 c. la ligne Réclames 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot est désigné pour les annonces administratives de l'arrondissement de Cahors, — pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Figeac, — et, par extrait, pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Gourdon.

Bourse de Paris.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows: Du 27 décem., Du 28, Du 29.

Cahors, le 29 Décembre 1869

La crise ministérielle préoccupait à bon droit, dans nos localités, l'opinion publique. D'abord on voulait sortir de l'incertitude où l'on était; aujourd'hui on est impatient de voir et de savoir ce que feront les futurs ministres. Le journal le Peuple français contient à ce sujet des réflexions qui nous paraissent judicieuses.

Ce qu'il faut en ce moment, dit-il, ce que veut le pays, c'est un cabinet qui fonde la liberté sans atarmer les intérêts, qui prépare l'avenir sans désavouer ce que le passé a eu de grand et de fécond, qui renonce à certaines pratiques gouvernementales désormais impuissantes mais qui servent de prétexte aux déclamations des partis. Ce que l'on veut c'est une politique ferme qui défende la liberté et l'Empire contre une réaction et contre une révolution, également insensées. On ne veut pas que le gouvernement cesse de gouverner, mais on veut qu'il gouverne par la liberté et suivant le goût de l'opinion. On ne veut pas énerver le gouvernement, on veut que toutes les forces gouvernementales soient unies dans une action commune; on veut que le personnel administratif soit fermement maintenu dans la ligne nouvelle, et que les noms des hommes chargés d'appliquer une politique ne contredisent pas les idées qu'on veut faire prévaloir. Rajeunir le personnel sans méconnaître les services rendus; réformer sans désorganiser: faire appel à tous les hommes de talent et leur accorder la large place qui leur appartient; en un mot fonder le gouvernement libre, à l'abri d'un nom légendaire, voilà la tâche noble et grande que le cabinet aura à remplir.

Sauf un peu trop de lyrisme, on ne saurait mieux parler. Mais ce n'est pas de discours, c'est de faits que le pays a besoin, et ces faits, nous n'en doutons pas, vont se produire. L'empire autoritaire pouvait avoir

ses défauts; cependant il nous a donné dix-huit ans de calme et de prospérité. Si l'empire libéral nous conserve ces biens, y ajoutant des droits plus étendus, des réformes plus complètes, tous les bons citoyens s'en réjouiront. L'épreuve commence, nous y apporterons, quant à nous, un concours exempt de toute arrière-pensée.

Le secrétaire de la rédaction, LOUIS LAYTOU.

Dernières nouvelles

Les ministres ont remis leurs démissions à l'Empereur, qui les a acceptées. Ils restent chargés de l'expédition des affaires de leurs départements respectifs jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

L'Empereur a adressé à M. Emile Ollivier, député au Corps législatif, la lettre suivante :

« Palais des Tuileries le 27 décembre 1869.

Monsieur le député, les ministres m'ayant donné leur démission, je m'adresse avec confiance à votre patriotisme pour vous prier de me désigner les personnes qui peuvent former avec vous un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et résolues à appliquer, dans sa lettre comme dans son esprit, le sénatus-consulte du 8 septembre.

Je compte sur le dévouement du Corps législatif aux grands intérêts du pays, comme sur le vôtre, pour m'aider dans la tâche que j'ai entreprise de faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel.

Croyez, monsieur, à mes sentiments. » NAPOLÉON. »

Paris, 29 déc. 8 h. du m.

On nous assure que la composition définitive du nouveau ministère ne pourra pas être achevée avant ce soir. On prétend que jusqu'à MM. de Talhouet, Segris, Buffet et Durqui auraient décliné les offres qui leur ont été faites.

Il reste probable, sinon certain, que MM. Magne, de Chasseloup Laubat, le général Lébouff et l'amiral Rigault de Genouilly feront partie de la nouvelle administration. On parle de M. le sénateur Bonjean comme garde des sceaux, de M. Maurice Richard pour l'instruction publique et de M. Nègre pour les travaux publics et le commerce.

La session extraordinaire est terminée; la session ordinaire est ouverte, et la Chambre a procédé hier, à la nomination de son bureau définitif.

Voici le résultat du scrutin : Nombre des votants, 230 : — MM. Schneider, 190; Régis, 3; A. Le Roux, 7; Gazelles, 1; Jérôme David, 2; Segris, 1; Grévy, 1; Daru, 1; bulletins blancs, 23; bulletin nul, 1. En conséquence, M. Schneider a été proclamé président. Les quatre vice-présidents nommés sont : MM. de Talhouet, par 176 voix; Chevandrier-Valdrôme, par 141 voix; Jérôme David, par 140 voix et Duru, par 130.

SÉNAT

Compte rendu sommaire de la séance du Mardi 21 décembre 1869.

PRÉSIDENCE DE SON EXCELLENCE M. ROUHER.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4. Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Béhic, l'un des secrétaires-élus est adopté. M. Chais d'Est Ange, sénateur-secrétaire, fait connaître au Sénat que des excuses ont été adressées par MM. Duruy, Amédée Thierry, le général Meslin, Blondel, Larabit et le général comte de la Ruë.

MM. Manceaux, Genteur, Vernier, Chamblain, Mignoret et L'Hôpital, conseillers d'Etat, sont présents au banc des commissaires du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la délibération sur un rapport présenté, dans la séance du 3 décembre, par un pétition par laquelle le maire et dix-neuf habitants de Visan (Aude) demandent qu'on établisse dans leur commune un service postal dont l'importance soit proportionnée aux besoins de la localité.

M. le Général comte de Goyon, rapporteur, rappelle que le premier rapport sur cette pétition avait été présenté par le regrettable baron de Ladoucette et concluait à l'ordre du jour.

Depuis la remise de la discussion, la commission a reçu de M. le commissaire du gouvernement des explications et des renseignements desquels il résulte que la commune de Visan a reçu satisfaction. — La commission conclut donc encore à l'ordre du jour.

M. Le Verrier combat la proposition d'ordre du jour et demande le renvoi de la pétition à Son Exc. le ministre des finances.

L'honorable sénateur pense que ce renvoi est nécessaire à un double point de vue : d'abord dans l'intérêt de la commune où résident les pétitionnaires; en second lieu dans l'intérêt général, et pour amener l'administration des postes à améliorer partout ceux de ses services qui peuvent laisser à désirer et qui, dans certaines localités, se trouvent insuffisants.

M. L'Hôpital, conseiller d'Etat, commissaire du gouvernement, explique que dans la limite des ressources de l'administration, toute satisfaction a été donnée à la commune de Visan. La direction générale des postes ne peut pas satisfaire à toutes les demandes à la fois, car elles sont très-nombreuses, et ses ressources budgétaires sont relativement bornées. Autrefois on pouvait faire deux parts distinctes des recettes de l'administration des postes : la rémunération du service rendu et l'impôt ou bénéfice pour le Trésor; aujourd'hui, l'élément impôt a disparu, et il ne reste, à proprement parler, qu'un élément rémunérateur. Cela est si vrai que dans les budgets de 1869 et de 1870, on a été forcé d'augmenter de 3 millions l'allocation pour les dépenses de la poste.

M. le Commissaire du gouvernement espère que le Sénat, éclairé sur le véritable état de la question, ne prononcera pas le renvoi demandé par l'honorable préopinant.

M. Le Verrier insiste. S'il y a de nombreuses demandes analogues à celle des pétitionnaires, pourquoi ne pas y donner suite comme on l'a fait pour Visan? Quant au renvoi qu'il a proposé, il ne faut pas le considérer comme un blâme, mais bien plutôt comme une invitation au gouvernement de ne pas ménager les ressources nécessaires à l'administration des postes.

M. le baron E. Leroy pense que M. Le Verrier, en traitant la question au point de vue où il s'est placé, en a fait une question de budget au lieu de lui laisser son caractère de question locale.

La pétition doit être repoussée par l'ordre du jour, puisqu'elle est devenue sans objet, satisfaction ayant été donnée; mais elle aura eu cet avantage de fournir l'occasion de rendre publiquement hommage à une administration vigilante qui est au-dessus de toute comparaison avec celle des autres pays et qui a à sa tête un administrateur modèle. (Approbation).

L'ordre du jour est adopté.

M. Lejèvre-Duruy, rapporteur : M. le Marquis de Preigne, ancien député, président du conseil d'administration de la société des eaux du Midi, à Paris, demande que, dans tous les cas où une pétition adressée au Sénat soulève des questions d'intérêt privé entre divers citoyens, elle ne soit rapportée qu'après que les parties auront été préalablement entendues

à fournir des explications.

Ordre du jour.

Le sieur Crespin, demande pour assurer la prompt construction de trottoirs dans toutes les rues de Paris, qu'une loi fixe un délai après lequel l'administration pourrait contraindre les propriétaires à faire construire des trottoirs le long de leur propriété, sans qu'elle participe aux frais d'établissement.

La commission propose le renvoi au ministre de l'intérieur. Le renvoi est prononcé.

M. de Maras, rapporteur, s'apprête à lire un rapport sur une pétition.

M. le baron Charles Dupin l'interrompt : il demande pourquoi l'on ne suit pas l'ordre indiqué sur le feuillet. Il y a à l'ordre du jour une pétition de M. Marbeau, demandant la création de crèches dans un certain nombre de communes.

S. Exc. M. le duc de Cambacérès explique, en qualité de président de la commission à laquelle a été renvoyée cette pétition, qu'à la suite de quelques observations adressées à cette commission, elle se trouve dans la nécessité de se réunir de nouveau avant de présenter au Sénat des conclusions définitives.

M. le baron Charles Dupin soutient qu'il y a urgence à s'occuper de cette pétition. Au moment où le Sénat voit le droit de pétition revendiqué ailleurs, il ne faut pas qu'on puisse dire qu'il ne s'occupe pas avec sollicitude des intérêts qui lui sont soumis, et surtout quand il s'agit des classes nécessiteuses.

S. Exc. M. le duc de Cambacérès. Le renvoi demandé par la commission est de ceux qu'on n'a jamais refusé d'accorder. (Aux voix).

Le Sénat consulté renvoie à mardi prochain la lecture du rapport.

M. S. de Sacy, rapporteur : — Le sieur Godard, ex-agent de contentieux, sollicite de nouveau l'abrogation de l'article 75 de la constitution de l'an VIII, relatif aux poursuites exercées contre les fonctionnaires.

Sur la demande de M. le rapporteur, basée sur ce que la commission a besoin d'entendre une nouvelle lecture du rapport, et les explications que le gouvernement désire lui soumettre, le Sénat ajourne la lecture de ce rapport.

Le sieur Soulé, propriétaire à Toulouse, demande de nouveau : 1° La suppression du Casuel; 2° l'augmentation du traitement des membres du clergé; la fixation d'un maximum de 20,000 fr. du traitement de tous les fonctionnaires publics; 4° la suppression du cumul.

La commission conclut à l'ordre du jour. M. le comte Monier de la Sizeranne accepte l'ordre du jour sur les deuxième et troisième parties de la pétition. Mais sur la première qui ne concerne évidemment que le casuel obligatoire, et sur la question du cumul qui entre actuellement dans les préoccupations du public, l'orateur pense que le Sénat pourrait au moins ordonner le dépôt au bureau des renseignements.

M. S. de Sacy rappelle que c'est la cinquième fois que le Sénat est saisi de la question du casuel et qu'il n'a pas de raisons nouvelles pour changer ses votes précédents qui ont abouti à

ROSE DE MONTAL

LÉGENDE DU QUERCY

PAR

Jeanne de Cessac

VII.

Plus d'espoir !... Plein d'espoir !...

La guerre était finie, la paix conclue et tous les nobles chevaliers qui y avaient pris part, regagnaient leurs foyers. Les uns cheminaient joyeux à la tête de leurs hommes d'armes dont les rangs s'étaient peu éclaircis et rapportaient avec le bonheur du retour le signe de la gloire couché dans leur fibre bannière, transformée en lambeau et portant les traces immortelles des coups de l'ennemi. D'autres blessés, balafés, manchots ou boiteux, entraînés arborés eux une escorte non moins maltraitée, passaient tristement quoique fières toujours de ces stigmates de combat : souvenirs ineffaçables de leurs prouesses, et dans ces temps chevaleresques, titres souvent puissants aux faveurs des dames.

Sur toutes les routes, — rares en ce temps, — étaient ainsi échelonnés à de courtes distances, les uns des autres ces caravanes guerrières. Et plus d'une fois Montal avait ouvert ses portes à de

nobles combattants, regagnant leurs châteaux lorsque fut enfin signalée à la poterne, la bannière du châtelain lui-même. La châtelaine accourut pour lui préparer une brillante réception, et ce fut une grande joie pour Rose qui oublia toutes ses anxiétés pour montrer un visage heureux et épanoui au premier regard de son noble père qui lui apparut légèrement ombragé par une noble cicatrice traversant le front et qui défigurait un peu le vaillant sire sans altérer la suprême bonté de sa physionomie à laquelle au contraire elle imprimait un caractère martial bien fait pour la rehausser.

Notre petite Rose perdue un instant entre deux bras puissants sur lesquels son jeune cœur s'appuyait sans contrainte pour battre de confiance et de naïve expansion, ne quitta cette cuirasse paternelle que pour se sentir serrée dans ceux de ses oncles, mieux protégés que leur aîné par la déesse des combats, et revenus sains et saufs, l'un avec son rubad mais franc visage, l'autre avec sa bonne mais joviale physionomie, des rives où la poudre et le fer creusent un sillon sanglant : fleuve funeste qui engoulait si souvent les plus hardis courages !

Puis quand chacun eut imprimé son baiser sonore et accentué sur le front délicat de la gentille châtelaine, quand elle eut baisé avec pitié, amour, la trace encore vivante des souvenirs palpitants du champ d'honneur et de gloire, et qu'elle put enfin dégager sa tête retenue jusqu'ici dans trois entraves puissantes, ses yeux s'arrêtèrent sur un jeune chevalier, un étranger pour elle à demi

caché derrière son père, et dont l'œil noir et le lèvres pâles mais fine et élégante, lui apparaissaient pour la première fois.

— Ne le reconnais-tu pas, Rose ? lui dit son père en souriant à demi.

Et comme elle faisait un signe négatif, tout en cherchant dans sa mémoire qui pouvait être ce jeune héros.

— Dame Raymonde sera bien heureuse ce soir, ajouta le sire de Montal.

— C'est Bernard !... s'écria Rose avec un mouvement attractif, mais qu'elle contint soudain en se souvenant du Bernard d'autrefois, jeune garçonnet sans conséquence alors qu'elle n'était qu'une petite Rose folâtre, et en revoyant maintenant à sa place un homme, et qui plus est, un très bel homme, paraissant aussi ardent et intrépide de regard et d'attitude qu'Amaury était doux et tendre d'allures et de maintien.

— Tu peux tendre la main à ton camarade d'enfance, Rose, dit le sire de Montal, sans paraître s'apercevoir de la rougeur qui montait au front de sa fille et en poussant devant lui Bernard de Clarens. Celle qu'il va mettre dans la tienne est une main de preux. Et si notre voisin Amaury a eu les honneurs de la première journée, l'ami Bernard a continué sa gloire, et son nom est inscrit dans nos fastes guerriers comme celui d'un brave qui veut marcher sur les traces du chevalier sans peur et sans reproche.

— Je m'en porte garant, s'écria Messire Hugues de Montal, un des frères de sire Robert, Le comte de Clarens et moi combattions côte à

côte, et sans sa vaillante épée qui a couché à mes pieds un ennemi en train de m'occire, vous n'auriez plus d'oncle Hugues, ma belle Rose, pour faire sauter sur ses genoux les petits neveux que vous lui donnerez, sans doute, faits à l'image de la jolie petite fleur qu'il revole en ce moment avec tant de plaisir.

Bernard mit un genou en terre, baisa la main de son ancienne compagne, sur laquelle il osa jeter un coup d'œil rapide, contenu, et... ravi, et après une pause dans la chapelle, comme c'était d'usage alors au retour d'un grand fait d'armes, et où le frère Eusèbe chanta un Te Deum d'action de grâce, on entra dans la grande salle pour prendre place autour d'une table préparée pour recevoir un immense festin et de gigantesques libations, attendant les nobles chevaliers et leur escorte, appelée tout entière à partager le repas et la joie de leur seigneur comme elle venait de partager sa gloire et ses dangers.

Revenue de sa première émotion, Rose avait bien envie de parler de ses voisins de Castelnaud, et s'étonnait à bon droit que son père n'eût rien à lui dire de la part d'Amaury. Mais la présence de Bernard l'intimidait un peu, et elle n'osa dans cette première heure, exprimer trop crûment sa pensée et son enthousiasme en faveur d'un ami préféré devant celui qui revenait après neuf ans d'absence, glorieux aussi et peut-être comme Amaury ardent à réclamer son ancienne place près du cœur de sa petite compagne d'enfance, si généreuse à huit ans, lorsqu'elle lui jurait avec la naïveté de son âge et sa franchise

naturelle, de ne l'oublier jamais.

Mais quand elle se retrouva seule avec le bon sire et sa douce mère :

— Vous n'avez point encore parlé de nos voisins, cher père, dit-elle. Ont-ils eu autant de chance que vous et reviennent-ils saufs ou blessés ?

Ce dernier mot était dit avec un léger tremblement indiquant jusqu'à un certain point l'appréhension qui agitait les veines de Rose.

— Rassurez-vous pour Diane, mon enfant, lui fut-il répondu. Le sire Galhot a eu son bonheur accoutumé ? et si ses canons ont fait un affreux carnage et répandu la terreur parmi les ennemis, leurs affuts et le Dieu des batailles ont su encore une fois protéger l'intrépidité valeureuse de notre vaillant capitaine.

— Et les sires de Castelnaud ?... ajouta-t-elle timidement.

— Amaury est un brave je vous l'ai déjà dit ; et son père un homme heureux ; ils sont tous les deux rentrés sans blessures, répondit froidement le sire de Montal.

— En même temps que vous, mon père ?

— Non ; ils ont quitté le champ de bataille avant moi ; et, m'a-t-il semblé avec un peu de précipitation... Leur bannière doit d'ailleurs flotter sur leur donjon depuis plusieurs jours.

La suite au prochain numéro.

l'ordre du jour. Quant à la question du cumul, cette partie de la pétition est présentée en termes tels que la commission aurait pu, à la rigueur, proposer de l'écartier par la question préalable.

L'ordre du jour est adopté sur la totalité de la pétition. M. S. de Sacy, rapporteur : — Le sieur de Beugny d'Hagerne, à Saint-Donat (Drôme), et huit cent quarante-cinq habitants du département du Gard, demandent que le gouvernement n'autorise pas l'érection d'une statue de Voltaire.

Le gouvernement pouvait refuser l'autorisation de placer cette statue sur la voie publique. Il l'a accordée; l'ayant accordée, il pourrait encore la retirer. Doit-il le faire? L'acommission ne l'a pas pensé. En effet, à côté du « pamphlétaire impie et cynique » que le pétitionnaire voit dans Voltaire, il faut voir le grand historien, le grand écrivain.

La commission propose l'ordre du jour. — Adopté. La séance est levée.

Nouvelles du Jour

— M. Delangle est mort à deux heures du matin, dans la nuit de samedi à dimanche. Il était âgé de 73 ans et avait été ministre de la justice, puis ministre de l'intérieur, et enfin vice-président du Sénat.

M. Delangle a été l'une des figures les plus accentuées de la magistrature française; éminent juriconsulte, il avait été jugé digne de succéder à la cour de Cassation à M. Dupin aîné, dans le poste important de procureur général. Sa renommée au barreau de Paris lui avait conquis son premier siège judiciaire; il avait, sous le régime de juillet, été nommé procureur général à la Cour royale. A ce titre, il a porté la parole dans plusieurs procès politiques à la honte cour de Paris, et a déployé dans les circonstances les plus difficiles la fermeté de conscience et de savoir qui distinguait ses actes et son éloquence.

M. Delangle, né dans le département de la Nièvre, avait été le secrétaire de son illustre compatriote Dupin aîné.

Le Figaro publie, sur le séjour de Traupmann à la Conciergerie, d'intéressants détails dont nous détachons les suivants :

« Le soir de son entrée à la Conciergerie, Traupmann jouait aux cartes avec ses compagnons et leur racontait, en termes très grossiers, la vie et les œuvres de Piron, que dit-il, « il connaît sur le bout du doigt. »

« Le lendemain matin, il fit la grimace quand on lui apporta l'ordinaire des privilégiés, demanda du chocolat pour son premier déjeuner. On accéda à son désir.

« Dès son arrivée, les tentatives des curieux commencèrent. Il en est une que nous ne pouvons passer sous silence. Jugez s'il y a des gens désireux de voir Traupmann ! L'huissier chargé de lui signifier au greffe l'arrêt de renvoi avait amené sa fille !

« L'accusé n'aime pas qu'on lui parle de son crime et il en parle souvent.

« Il prétend qu'au Havre, lorsqu'il s'est jeté à l'eau, il ne voulait pas se suicider, mais fuir. Sténographions ses paroles :

« Je suis nageur excellent, et quand je me suis jeté par-dessus le pont, ce n'était nullement pour chercher une mort vulgaire. J'espérais gagner la pleine mer, et j'y serais parvenu si j'avais pu reprendre des forces, c'est-à-dire haleine. Lorsque mon sauveteur s'est jeté après moi, je m'étais déjà glissé sous un navire auquel je me tenais accroché dans l'espérance de ressortir de l'autre côté, puis de plonger une seconde fois pour gagner le large. Mais la force m'abandonna, et je fus saisi à ce moment-là. »

M. le président Thévenin, qui dirigera les

débats, a vu Traupmann au greffe et s'est exprimé ainsi sur ce criminel :

« Qui dirait que ce jeune garçon, en apparence si doux, si modeste, à l'organe presque efféminé, soit un aussi grand scélérat ! Pourtant, en l'examinant attentivement, et quoiqu'il évite de soutenir le regard, on reste frappé de ce qu'il y a de cruel et d'astucieux dans son œil. »

La lecture de l'acte d'accusation a fortement irrité l'accusé. Il disait à M. Grobon, directeur de la Conciergerie :

« Ah ! c'est ainsi que procède la justice ? Je leur ai avoué tout ce qu'ils ont voulu. Sans mes aveux ils seraient dans le pétrin, et c'est moi seul qu'on accable !

« Révélez alors vos complices, lui répond M. Grobon.

« — Jamais ! jamais ! ce n'est pas à moi de les dénoncer. C'est le devoir de la justice de les découvrir. J'offre de lui faire mettre la main sur le calepin contenant toutes les preuves. Qu'on me conduise à l'endroit où il est enfoui !

« Puis s'animant, il s'écrie avec rage : « — Mais ça ne se passera pas ainsi ! Je vais écrire à l'Empereur, et si ne m'écoute pas, j'irai plus haut :

« — Que ferez-vous donc ?

« — Parbleu !... je m'adresserai au peuple !

« Il a du reste écrit à l'Empereur une pétition qui se termine par cette singulière menace.

« Traupmann a lui-même mis l'acte d'accusation sous enveloppe et a écrit de sa main cette suscription originale :

« Traupmann à M^e Lachaud, avocat. »

Un jour qu'il perdit une longue partie de cartes après avoir gagné les premiers coups, il dit à l'un des auxiliaires :

« — Ça toujours été comme ça dans ma vie. Tout me réussit admirablement au commencement, et, au moment d'avoir les succès, tout se défait. Aussi, moi, je suis fataliste.

« Un jour il se plaignait de la longueur de ses cheveux. On lui offrit de faire venir le coiffeur.

« — Bah ! répondit-il en riant tout à coup d'une façon lugubre, c'est inutile; dans trois semaines, un mois au plus tard, la toilette sera complète, et on coupera tout à la fois !

« Traupmann ne reste jamais inactif. Il faut qu'il joue ou qu'il fasse des exercices de force ou d'adresse.

Il connaît tous les jeux de cartes.

« Depuis qu'il est à la Conciergerie, il prétend qu'il a eu quatre complices pour le meurtre de la famille Kinck, et qu'il a accompli seul celui du père et de l'ainé des fils. Quand ces récits produisent sur ces compagnons une impression douloureuse apparente, il leur dit avec enjouement :

« C'est pas tout ça ; laissons de côté ces histoires et mettons-nous au jeu ! »

« Dès qu'il joue, il ne parle plus de son crime, mais raconte volontiers des histoires obscènes. Il aime à prolonger la partie très avant dans la nuit et ne se couche presque jamais avant une heure du matin.

« Agents auxiliaires et accusés se tutoient. Lex-marchand de vin appelle Traupmann : « Mon vieux Baptiste. » L'opinion de ce détenu, basée sur quelques indices, quelques mots échappés, et que Traupmann a des complices, mais qu'ils le tiennent par la menace de tuer quelques personnes de sa famille.

Du reste, le parquet saisit plus de vingt lettres anonymes en ce sens, adressées à

Traupmann en prison.

« Mercredi dernier, il a fait à ses compagnons un récit fantaisiste du crime de Pantin. Mais ce qui est horrible et pourrait bien être vrai, c'est ce détail que nous engageons les personnes sensibles à passer sans le lire :

« Mad. Kinck a vécu un quart d'heure ou vingt minutes après son enterrement. L'enfant qu'elle portait dans son sein a vécu plus longtemps encore, on le sentait remuer !... »

« Un jour, il s'adressait à son compagnon, l'ex-marchand de vin :

« — Toi, tu m'as bien amusé ce soir, je vais te donner un moyen de faire fortune. Quand tu sortiras, va sur les places publiques et fais les tours que je t'ai appris.

« — Dis que tu as lutté avec Traupmann à la Conciergerie, et je te réponds que tu gagnera de l'argent, beaucoup d'argent ! »

« La lecture de son dossier lui a causé une vive irritation d'abord, puis un chagrin qu'on a lieu de croire très réel, quand il a vu que sa sœur aînée était morte des suites de fausse couche en apprenant son crime.

« C'est ainsi, a-t-il dit, que je tuerais tous ceux que j'aime. »

« Tout se prépare activement au palais de justice, pour l'ouverture des débats de l'affaire Troppmann. L'accusé n'est pas sorti depuis deux jours. Il écrit beaucoup.

Dans l'après-midi de ce jour, un officier de paix est venu au palais, pour expliquer sur les lieux, aux agents, la consigne qu'ils auront à faire exécuter demain.

L'affaire Troppmann a commencé hier. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire criminelle, et nous reproduirons les débats le plus complètement qu'il nous sera possible. Louis LAYTOU.

Rentrée du Père Hyacinthe

EN FRANCE.

Le Figaro de samedi publie les intéressants détails qu'on va lire :

Le Père Hyacinthe vient de débarquer à Brest.

Un jour, un de mes amis, aujourd'hui chef de bureau au ministère des travaux publics, voulut fabriquer des chandelles romaines. Pour faire un essai, il plaça sur sa fenêtre des tubes de fer qu'il remplissait selon le rit, de poudre et de sels préparés. Malheureusement, il bourra à tour de bras ses canons de métal, et la gamme de fusées devint une batterie d'artillerie. Il demeura rue des Beaux-Arts, au cinquième : jugez de l'effet produit à onze heures du soir, un dimanche, par cette salve inattendue.

Il ne fallait pas songer à l'éteindre, le feu était mis à une meche qui continuait tranquillement à brûler.

Mon ami prit son chapeau, dégringola l'escalier et courut respirer l'air frais du Pont-des-Arts. Quand il revint, la maréchaulsée inondait son logis ; on lui dressa procès-verbal, et il renonça à la pyrotechnie.

Ce qui est arrivé à mon ami est exactement l'histoire du Père Hyacinthe.

Ce carme exalté, dans la chaire de Notre-Dame, conquit un beau matin la folle pensée de rompre avec son général ecclésiastique, et il se révéla ayant toute l'Eglise romaine sur le dos.

Effaré de tant de bruit, il coiffa un gibus laïque, et retint son passage pour New-York, à bord d'un des paquebots de M. Pereire.

Quelle a été l'existence de l'ex-carme

dans son hôtel de la septième avenue ? Des renseignements précis nous le montrent harcelé par les reporters de la presse yankee, changeant de chambre, quittant son quartier, se dérochant aux interrogatoires comme aux ovations, et fort ennuyé de son rôle dans la grande cité de l'Union.

Un des plus grands embarras de sa nouvelle situation fut le manque absolu d'argent où il se trouva douze jours après son débarquement. Sa dépense à l'hôtel, dépense relativement modérée, s'élevait à trente-cinq dollars par semaine, c'est-à-dire à vingt-cinq francs par vingt-quatre heures. C'est un prix fixe la-bas. On ne connaît pas les ressources ingénieuses de la carte.

Cette gêne ne tardera guère à être connue, et les spéculateurs affluèrent chez lui : l'offre la plus lucrative qui lui fut faite par ces courtiers consistait en une somme de quarante mille dollars en or, payés d'avance, pour quatre conférences, dont le sujet restait au choix de l'ancien prédicateur.

A peu près cinquante mille francs par séance.

Il faut rendre cette justice au Père Hyacinthe qu'il refusa obstinément cette exploitation singulière de son nom et de sa conversion.

Cependant il fallait prendre un parti.

C'est alors que, sur les instances de M. F. Couderc, président de la Société française de bienfaisance, il se décida à autoriser l'annonce d'une « causerie particulière » à l'Académie de musique. Les billets furent vendus au bénéfice de l'œuvre, à raison de deux dollars les premières et un dollar les secondes. On aurait pu aisément les placer à des prix dix fois supérieurs.

Le 29, au matin, on les revendait avec six dollars, puis douze dollars de prime. La salle fut remplie deux heures avant le commencement de la séance : les dames étaient en majorité. On se serait cru dans un salon.

Vers huit heures et demie du soir, M. Caylus parut, donnant le bras au Père Hyacinthe, en redingote. Il était fort ému. Des sténographes envoyés par les journaux prenaient des notes. Après quelques mots du président, qui présenta son client aux invités, l'orateur se leva devant une petite table qui lui avait été préparée, et il annonça qu'il parlerait sur

Le gouvernement de la vie.

« Il faut être pratique, messieurs, et ne pas s'abandonner aux vaines théories. Or, dans la vie, la raison, — la mienne du moins, — ne m'a jamais fourni de convictions, et jamais de consolations.

« Il n'y a qu'un moteur : c'est le cœur ; il tient le milieu entre la raison et les sens.

« Permettez-moi à ce sujet une anecdote : Un jour le diable vit un jeune homme qui dessinait. Il lui frappa sur l'épaule et lui dit :

« — Tu es amoureux.

« — Et pourquoi penses-tu cela ? demanda le jeune homme.

« — Je le vois à la manière dont tu dessines, répondit le diable.

« Messieurs, Satan avait raison ; dans tout ce que nous faisons, notre œuvre prend l'empreinte de notre cœur. Soyons des hommes de cœur dans la vie domestique, sociale et politique. Aimons !

« Ne nous désintéressons pas des choses matérielles et ne les exagérions pas.

« Réconcilions le ciel avec la terre.

Tel a été, en substance, le discours du père Hyacinthe.

Un passage relatif aux difficultés du céli-

moments de son cordiligionnaire, qui n'était pas mort sur le coup, comme on l'avait présumé d'abord.

A la vue de Raoul, installé à son chevet, le gentilhomme lui remit ce qu'il appelait son testament.

« Ami, ajouta-t-il tu connais aussi bien que moi la main qui a dirigé le poignard de ce Mauvelet qui a servi dans notre camp !... mais oublions notre propre vengeance pour ne songer qu'à la sécurité de notre patrie et de nos frères en religion... A l'aide des lettres que je te confie, tu peux empêcher de grands désastres... Va, que la conscience te dicte ton devoir !... »

De Mouy ayant rendu le dernier soupir, Raoul prit congé de ses compagnons de la forêt de Niort après les avoir licenciés, et, à petites journées, sous un déguisement de pèlerin, arriva à Paris.

Le chancelier termina son récit par le détail de sa lutte avec la rusée Italienne.

Ainsi donc, interrogea Etienne, cette femme a cherché à vendre la France à l'Angleterre et a dirigé, elle-même, les massacres de la Saint-Barthélemy ?...

« Oui, Etienne ; et, pour tirer vengeance de tous ses forfaits, j'ai laissé croire aux protestants de la France, que j'abandonnais lâchement leur cause !... »

« Vous avez sagement agi, mon père.

« Puisque je n'ai pu empêcher le massacre, j'en ai du moins préparé l'expiation... »

« L'expiation ?

bat dans la vie ecclésiastique a été couvert d'applaudissements, notamment cette phrase :

« Il y a des torrents de sacrifices... Il y a le célibat. Mais le seul qui soit digne de l'homme de cœur, c'est le célibat libre, librement accepté pour mieux servir la famille humaine. »

Il est évident que c'est là le point vulnérable de la doctrine du carme : il faut y joindre aussi la confession, qu'il accepte, mais en l'entourant de restrictions telles, que ce sacrement serait en réalité supprimé.

La conférence de l'Académie de musique, la seule qui ait été donnée par le père Hyacinthe, a produit, à produit, malgré la modicité du prix d'entrée, une somme de quarante mille francs.

Quoiqu'il n'eût pas un penny dans sa poche, le père refusa de rien accepter sur la recette, destinée aux français dans le besoin. Mais M. Caylus l'envoya prévenir que son hôtel était payé et que s'il avait l'intention de revenir en France, il aurait son passage retenu à bord du *Pereire* le 13 décembre.

En effet, le jour du départ du paquebot, le Père Hyacinthe, en tenue de ville, sa petite valise à la main, descendit de l'omnibus de l'hôtel sur le quai, accompagné de quelques amis, et, lorsqu'il fut sur le pont du bateau, il trouva les membres du bureau de la Société française qui lui remirent un billet de première classe pour le Havre; ils lui offrirent également deux mille francs pour ses premiers besoins à son arrivée.

Le père les refusa simplement, mais les honorables gentlemen, avertis de son entier dévouement, déposèrent cette somme entre les mains du capitaine Duchêne, qui l'a donnée au voyageur, hier, à son débarquement à Brest.

PIERRE CHAUDENAY.

Chronique locale.

Chemin de fer d'Orléans.

CAHORS A LIBOS

Table with 2 columns: Départs and Arrivées. Rows for Omnibus mixte, Poste mixte, and Omnibus mixte.

LIBOS A CAHORS

Table with 2 columns: Départs and Arrivées. Rows for Poste mixte and Omnibus mixte.

On nous informe que M. le Préfet ne recevra pas officiellement le jour de l'An. M. de Jessaint a reçu le 27 de ce mois, les fonctionnaires et toutes les personnes qui lui ont fait visite à l'occasion de son installation.

Lundi dernier, à quatre heures, M. le vicomte de Jessaint, préfet du Lot, accompagné de M. Lenoël, secrétaire-général de la Préfecture, a visité le Lycée impérial de Cahors. Arrivé depuis quelques jours à peine dans notre ville, il a voulu, par son empressement, témoigner du vif intérêt qu'il porte aux établissements d'instruction publique du département qu'il vient d'être appelé à administrer.

Reçu par M. l'Inspecteur d'Académie et M. le Proviseur, entourés de tous les fonctionnaires du Lycée, M. le Préfet a visité la Chapelle, et de là s'est rendu au Rectoire, où il a passé en revue les élèves internes et externes.

Bientôt, mon cher enfant, tu sauras, par un événement fatal, quels moyens j'ai mis en œuvre. En attendant, — si j'ai devancé une confiance que je n'aurais voulu faire qu'après mon triomphe, c'est que le père a besoin de tout le dévouement de son fils... »

« Parlez... Oh ! parlez vite ! La suite au prochain numéro.

L'AVENIR NATIONAL, grand Journal quotidien politique, littéraire, scientifique et commercial, dont les succès a été si rapide, est maintenant dans sa quatrième année. Il a pour rédacteur et chef M. A. PEYRAT, et pour collaborateurs MM. Frédéric MORIN, Etienne ARAGO, Ad. GAÏFFE, J.-E. HORN, JULES MARIAS, D'ORNANT, A. DESONNAY, E. SEINGERLET, Amédée GUILLEMIN, Georges POUCHET, Henry FOURQUIER, Ed. FURBON, A. DRÉO, E. DE SONNIER, E. BARAS, L. COULON, E. ROUSSET.

L'avenir national a des correspondants particuliers, à Londres, Florence, Bruxelles, La Haye, Genève, Dresde, Vienne, Berlin, Madrid, New-York, Rio-Janeiro. Il reçoit de ces correspondants des lettres et des télégrammes spéciaux.

L'avenir national contient chaque jour un Bulletin de la Bourse, et un Tableau de toutes les valeurs cotées, à nos « Bureaux commerciaux, industriels et agricoles », contenant les cours exacts des marchés, et la plus complète de tous les journaux.

L'avenir national publie chaque semaine une Revue des théâtres par M. Etienne Arago, et une Revue hebdomadaire par M. Henry Fourquière, et chaque quinzaine un Feuilleton scientifique, par MM. Amédée GUILLEMIN (sciences physiques) Georges POUCHET (sciences naturelles), et une Variété littéraire, par M. Frédéric MORIN.

On s'abonne à Paris, 24, rue du Bouloi, et, dans les départements, chez tous les libraires, et dans les bureaux de poste. Le prix de l'abonnement pour les départements est de 64 fr. par an ; 32 fr. pour six mois ; 16 fr. par trimestre, et 5 fr. 50 pour un mois.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 29 décembre 1869. (N° 63)

LE TUEUR DU ROI

Roman historique,

PAR TURPIN DE SANSAY

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VIII

La Révélation de la Paternité.

(Suite)

Après avoir révélé au jeune homme le secret qu'il gardait depuis si longtemps, le chancelier redressa vivement la tête :

« Maintenant, Etienne, dit-il, puisque je considère ton affection comme un précieux trésor, je te dois l'exposé de ma vie !

« Oh ! mon père, je n'ai pas besoin de cela pour voir clair !

« — Je te crois ; mais je veux que tu puisses

Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres.

m'estimer autant que m'aimer, désormais !... Le duc commença l'histoire dont nous allons retracer seulement les faits inconnus de nos lecteurs :

Après les événements accomplis au château de Lambredas et à Orléans, Raoul s'était joint, dans la forêt de Niort, à une compagnie de routiers (1), défenseurs de l'indépendance religieuse.

Par son esprit inventif et ses capacités militaires, notre héros devint bientôt leur capitaine.

C'est dans ces circonstances qu'il se lia intimement avec le seigneur de Mouy, protestant comme lui, et pour lequel Catherine de Médicis éprouvait une violente passion depuis un séjour qu'avait fait ce gentilhomme au Louvre, en qualité d'ambassadeur des protestants sous Henri II, et d'intermédiaire secret de la cour d'Angleterre près la reine Catherine.

Cette passion, toutefois, n'était point partagée par le huguenot.

De Mouy, au contraire, aimait Sarah Flamin, et, pour la voir, il entreprit de fréquents voyages dans la capitale.

La passion contrariée de Catherine de Médicis déterminait, de sa part, des imprudences, et, s'imaginant gagner l'affection du gentilhomme, elle lui écrivit les lettres dont nous avons parlé dans la première partie de cette histoire.

(1) Il ne faut pas confondre ces routiers avec ceux qui, à cette époque déjà, exploitaient les grands chemins, au profit du vol et du meurtre.

L'élève Tardieu de rhétorique lui a alors adressé, au nom de ses camarades, le compliment d'usage, et, en quelques paroles sympathiques, empreintes d'une exquise bienveillance, M. le Préfet l'a chaleureusement remercié des sentiments qu'il venait de lui exprimer. Après ces quelques mots, accueillis par d'unanimes acclamations, il a voulu, après avoir pris l'avis de M. l'Inspecteur, accorder un jour de congé à ajouter aux vacances du jour de l'an. Les acclamations ont redoublé, surtout, quand sur la demande du jeune orateur, organe de ses camarades, il a annoncé qu'avec l'autorisation de M. le Proviseur, toutes les punitions étaient levées, et qu'une amnistie pleine et entière permettrait à tous, sans exception, de profiter des vacances réglementaires, si opportunément prolongées par sa libéralité.

M. le Préfet s'est ensuite retiré, laissant la joie dans tous les cœurs et sur tous les visages. Nous espérons qu'il gardera bon souvenir de cette première visite, mais nous sommes sûrs que les élèves du Lycée de Cahors n'oublieront pas de longtemps la cordiale bienveillance, avec laquelle leurs vœux ont été accueillis par le premier magistrat du département.

M. Malaret, curé de Saint-Céré, est mort le 21 décembre.

Le Journal officiel contient une circulaire que le ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts vient d'adresser aux préfets des départements au sujet de certaines plaintes concernant le service des pensions accordées à d'anciens militaires de la république et du premier Empire. Ces retards ne viennent pas du gouvernement qui a déjà délivré 43,364 titres de pension, ils sont imputables aux plaignants eux-mêmes, soit qu'ils ne remplissent pas les conditions prescrites par la loi du 5 mars 1869, soit qu'ils aient omis de joindre à leur demande les pièces nécessaires. Le Ministre rappelle aux intéressés les conditions à remplir pour avoir droit à la pension et les justifications dont chaque demande doit être appuyée.

AVIS IMPORTANT

La Société agricole et industrielle du Lot a l'honneur d'informer MM. les engraisseurs de bestiaux que le concours de bœufs gras annoncé dans son programme pour le lundi 3 janvier 1870, à Cahors, est renvoyé au mardi 1^{er} février 1870, à une heure après midi, sur le champ de foire, vis à vis la maison de M. Baraire.

Cette mesure a été amenée par une décision récente de M. le Ministre.

MAIRIE DE CAHORS

Le public est prévenu que, conformément aux précédents, la foire de Cahors reste fixée au **Lundi 3 Janvier 1870.**
Cahors, le 29 décembre 1869.
Le Maire,
BESSIÈRES.

Société Orphéonique

DE CAHORS
Séance d'assemblée générale.
L'assemblée générale annuelle des membres de la Société Orphéonique a eu lieu le dimanche 26 décembre dernier, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.
Le bureau était composé de MM. Calmels, président; Brugé, secrétaire; Gombault, trésorier; Besse, membre du conseil d'administration de la Société et Fenouillet, directeur de l'Orphéon.

Après lecture des articles des statuts relatifs à la tenue des assemblées générales, M. le président a fait le compte moral de l'année classique 1868-1869. Il résulte de ce document que le personnel des membres actifs de la Société est sensiblement le même, quoiqu'il ait été en partie renouvelé, que le nombre des patrons s'est élevé de 245 à 251 : avec cette réserve que quarante membres inscrits depuis l'année dernière, ont remplacés les patrons perdus pour la Société.

La société financière est bonne. Le chiffre des recettes de l'exercice, y compris le reliquat de 1867-1868 pour une somme de 171 fr. 80 c., la cotisation des membres patrons pour une somme de 1,570 fr. 50 c. et le produit des concerts pour une somme de 300 fr. 50 c. a été de 1742 fr. 30 c. ; — celui des dépenses, y compris la dépense : 1^o de frais de transport et de séjour à Castelsarrasin pour une somme de 523 fr. 30 c. ; — 2^o des gratifications à des orphéonistes pour une somme de 90 fr. ; — 3^o pour objets divers et justifiés, a été de 1,261 fr. 30 c. — Reste donc présentement en caisse une somme de 481 fr. à porter en recette de l'exercice prochain.

Le matériel de la Société fait l'objet de la surveillance la plus louable de M. le Directeur. La Société possède 183 pièces de musique religieuse ou profane.

La lecture du compte-moral a été suivie de marques nombreuses d'approbation.
M. le trésorier donne le détail des dépenses de l'année, et donne lecture du projet de budget pour l'exercice 1869-1870. Les comptes de l'année ne donnent lieu à aucune observation; ils demeurent approuvés. Le projet de budget est adopté aussi par l'assemblée.

M. le président propose de procéder à l'élection de quatre membres du conseil d'administration. Il demande à l'assemblée de vouloir bien confirmer dans leurs fonctions les honorables membres titulaires, en raison de la sollicitude éclairée qu'ils ont déployée dans la gestion des intérêts de la Société. Cette proposition est accueillie par acclamation; et MM. Pilat, d'Angé d'Orsay, Besse et Bénéch, sont proclamés membres du conseil d'administration pour l'année commencée le 1^{er} novembre 1869 et finissant à pareille époque de l'année 1870.

Sur la proposition d'un membre de l'assemblée, M. V..., artiste-amateur, sera porté sur le tableau des membres honoraires, pour les services qu'il a rendus à la Société.

MM. les Orphéonistes sont invités particulièrement à procéder immédiatement à l'élection de l'orphéoniste-chef et du porte-étendard, afin d'éviter la convocation nouvelle à huitaine prescrite par l'art. 39 des statuts. Le scrutin secret ayant donné la majorité des suffrages à MM. Foissac et Gréze, ces messieurs sont élus le premier orphéoniste-chef, le second porte-étendard, pour l'année 1869-1870.
La séance est levée.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 18 décembre au 22.
Naissances
Lafage (Lrnoise), rue Fondue-Haute. — Constant (Emilie), rue du Château. — Abazard (Noémie), à St-Henri. — Malrat (Marie), à St-Georges. — Trioulié (Marcel-Léon), rue Feydel. — Germain (Marie-Marceline), rue Pillegruy.

Décès

Labro (Louise), revendeuse, 73 ans, veuve François, née à Cahors, rue St-Barthélemy. — Guillou (Rose), ménagère, 82 ans, née à St-Vincent, veuve Montagnac, à Cabzac. — Oulié (Jean-Pierre), sans profession, 76 ans, né à Cours, (hospice). — Costes (Louis), 11 jours, né au Payrat. — Alau (Marie), sans profession, 71 ans, veuve Cagnac, née à Cahors, rue Mascoutou.

Crédit Foncier de France

Prêts avec amortissement. — Extinction de la dette en 60 ans; Faculté de se libérer par anticipation à toute époque.
Montant du prêt: Moitié de la valeur des biens. — Le tiers seulement sur les vignes et les bois.
Taux de l'annuité: pour les prêts sur propriétés rurales :
5,82 % les 20 premières années,
5,77 % les 20 années suivantes,
5,72 % les 20 dernières années.
Pour les prêts sur propriétés urbaines : 5,87 %
S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit Foncier, 19, rue Neuves des Capucines à Paris.

Variétés

SAINTE-BEUVE

(de l'Académie française)

Esquisse de sa carrière et de son rôle littéraire.

VI

L'auteur avançait lentement dans cette étude érudite et compliquée qui lui coûtait vingt ans de recherches et par laquelle il s'efforçait de ramener, de concentrer à Port-Royal, comme à un foyer de lumière et de vie morale, tout le mouvement religieux et même intellectuel du grand siècle. Cette célèbre école théologique eut diverses périodes, ses commencements que nous venons de voir, son accroissement, son apogée, puis sa stagnation, enfin sa longue et mornie dégénérescence. Le moment de l'apogée, le plus haut point d'éclat et de rayonnement fécond se résume dans un nom, dans un génie incomparable : Pascal. C'est aussi la partie vraiment belle, à la fois aussi sérieuse qu'intéressante du travail de Sainte-Beuve. Le troisième livre au frontispice duquel brille ce nom, et que l'écrivain dédie au docteur allemand Henry Reuchlin, qu'il appelle son confrère en Port-Royal et en Pascal est de tous le plus vigoureusement et le plus nettement traité. Il comprend la matière d'un gros volume (la seconde moitié du Tome II et la première du Tome III). En publiant ces deux parties de son étude à d'assez longs intervalles, l'auteur a pu en compléter tous les côtés les plus saillants et mettre à profit les précieuses restitutions du texte des Pensées et les discussions soulevées, à ce sujet, sur le fond et sur la portée du grand esprit dont les Pensées sont pour

nous la plus directe et la plus éloquente vibration.

Essayons de donner un croquis de cette émouvante et puissante figure de Pascal, rétablie dans tout son jour par MM. Faugère, Vinet, de Lauzanne et l'abbé Flottes, de Montpellier, puis par Saint-Beuve.

Voici le résumé rapide des appréciations de ce dernier :
Blaise Pascal était né à Clermont, le 19 juin 1623, d'une ancienne famille d'Auvergne, comme celle des Arnault, qui remplissait de père en fils de hautes charges dans les finances. On s'y transmettait en même temps les traditions laborieuses et sévères de ce pays de montagnes, et l'on peut dire de l'illustre rejeton de cette famille avec encore plus de vérité que de Sidoine Apollinaire :

Alpibus Arvernus veniens mons altior ipsis,
Sortant des monts d'Auvergne et non moins grand
(lui-même).

Son père, Etienne Pascal, ayant réalisé sa fortune en rentes sur l'Hôtel-de-Ville, était venu se fixer à Paris pour y développer ses relations avec les savants de l'époque, et y présider en personne à l'éducation de ce fils qui révélait, tout enfant encore, de prodigieuses aptitudes. A la suite d'un mouvement excité chez les rentiers, ses co-intéressés, par un retranchement de leurs coupons, il encourut la disgrâce de Richelieu, le promoteur de cette inique mesure. Les talents et les grâces précoces de sa jeune fille Jacqueline qui avait joué la comédie et improvisé des vers à la Cour, désarmèrent le terrible cardinal, qui non content de pardonner au père, l'envoya peu de temps après intendant général en Normandie. La famille Pascal fit un assez long séjour à Rouen, où elle vécut dans l'intimité du grand Corneille. La gentille Mlle Jacqueline composa des stances sur l'Immaculée Conception et obtint le prix que le puy de Rouen (on appelait ainsi les compagnies littéraires, les anciennes académies locales du nord de la France) décernait tous les ans dans sa séance solennelle (décembre 1640). Blaise, alors âgé de 17 ans, était adonné aux mathématiques et aux expériences de physique, ce qui ne dut pas l'empêcher de faire aussi son profit de la société du mâle et religieux poète, de l'auteur de Polyucte et de Cinqa.

Pascal, son père et ses sœurs étaient déjà de fervents chrétiens. Absorbé par sa passion de questions et de recherches scientifiques, cet esprit si actif, si vaste, était en matière de religion soumis et réservé comme un enfant. Sa famille habitait encore Rouen; le livre alors si fameux de la Fréquente communion, cette déclaration de guerre du sévère Arnauld contre la morale relâchée, tomba dans leurs mains. L'effet en fut profond sur ses fortes natures. Le jeune Pascal entra le premier dans la voie du rigorisme chrétien; il excita sa sœur Jacqueline à renoncer au mariage, à prendre le voile à Port-Royal même, d'où leur venait cette doctrine austère de rénovation intérieure. Lui-même toutefois resta dans le monde et y fit quelque temps bonne figure. Les médecins lui ayant prescrit des distractions, à cause de sa mauvaise santé, les distractions l'entraînèrent un peu en dehors de cette voie étroite du salut, remise si fort en honneur par ses amis, les Solitaires. Du milieu de ses brillantes relations et de ses études à peine interrompues par les crises nerveuses auxquelles il était sujet, il n'en resta pas moins de cœur et d'esprit avec eux. On s'en aperçut bientôt, lors des débats ouverts à la Sorbonne pour la condamnation de cet échappatoire fameux des Jansénistes, niant que les propositions arguées d'hérésie fussent à la lettre de Jansénius. Vaincus sur cet équivoque, Arnauld et ses disciples ne tardèrent pas à reprendre l'offensive avec tous leurs avantages contre les Jésuites, leurs plus puissants adversaires, grâce à l'auxiliaire, d'abord inconnu, mais irrésistible, qui leur était venu du dehors, au moment de leur plus grand danger.

Cet auxiliaire fut Pascal, et son arme les Provinciales. Improvisées une à une au fur et à mesure des besoins, des ardeurs de la lutte, ces terribles Petites lettres éclatèrent comme une suite de coups de foudre dans le public, alors passionné pour ces matières de polémique théologique. La vive allure du pamphlet était chose toute nouvelle en d'aussi graves matières, et le pamphlétaire se trouvait être un homme de génie. Au si quel ne fut pas son succès? Plus grand peut-être que lui-même ne l'aurait voulu. — Cette sorte de gazette satirique, pétillante de malice et vibrante parfois d'éloquente et sérieuse discussion, signata pour toujours les maximes, on ne sait comment justifiées par une certaine casuistique, de la dévotion aisée, du probabilisme et des capitulations de conscience. Pascal eut tout à créer, son style, son genre, son érudition qu'il n'avait jamais tournée de ce côté; en fait de style, il fixa la langue française dans un degré de force et de clarté que nul depuis n'a dépassé, pas même atteint; dans ce genre de polémique, il n'a point non plus de rivaux. Qu'est-ce que le voltairien Paul-Louis Courier qu'on a voulu de nos jours lui comparer? Qu'est-ce que sa phrase correcte et perdue, mais froide et pousive, à côté d'un tel souffle?...

L'accident du Pont de Neuilly, où Pascal faillit être précipité dans la Seine par un écart des chevaux qui entraînaient son carrosse, détermina son entière conversion. Aussi les Provinciales, malgré leur pureté d'intention et leur beauté classique d'exécution, ne peuvent être regardées comme l'œuvre caractéristique de ce génie chrétien; elles en sont l'entrée en matière brillante, impétueuse, mais encore à demi-profane. Les Pensées seules en forment la définitive expression, le sublime couronnement. Quatre années de solitude, de prière, de lecture assidue de l'Écriture, d'aumônes, de charité, d'intérieur et d'héroïque vertu sacrifièrent ce grand homme, l'épurèrent au creuset de la souffrance et firent de lui plus qu'un écrivain et presque un prophète. Sa vue perçante, sa rigueur et sa lucidité d'esprit, sa chaleur d'âme et de conviction furent portées au comble en ces matières d'un intérêt si sérieux et si palpitant. Ce n'est plus le railleur victorien, le vengeur quelquefois excessif de la morale et de la rectitude religieuse outragée; ce fut le pur croyant, le penseur inquiet, l'humble, chrétien, en quête de la vérité, du

salut, de la solution de ces grands problèmes de la destinée humaine dont il devait être après Job, après le Psalmiste, après Saint-Paul et après l'Imitation, le plus pathétique et le plus profond scrutateur.

Sainte-Beuve fait très-bien ressortir le caractère de la démonstration psychologique de Pascal et sa supériorité toute morale sur les autres apologistes. Pascal, c'est l'intelligence à la fois pleinement ouverte et rigoureusement circonscrite dans le domaine de la réalité vivante, l'intelligence ne faisant qu'un avec le cœur et avec la conscience. Il prend le monde tel qu'il est, tel que la tradition nous l'enseigne, tel que l'expérience nous l'atteste et que l'esprit humain le réfléchit, le monde des apparences sensibles, des faits patents et des idées reçues, avec son mélange à peu près égal d'ombres et de lumières. Avant tout c'est l'état tel quel de l'humanité dans la création, c'est l'homme et ses contradictions natives, ce sont les conditions palpables de l'existence, de la fin communes, qui le préoccupent. Nul n'a eu comme lui le sentiment de la personne humaine. C'est en elle seule, dans l'idée sans cesse poursuivie de ses agitations et de ses contrastes qu'il s'enferme et fouille tout à son aise, jusqu'à ce qu'il ait découvert le noyau de tant de difficultés. De là cette émotion intime du rigoureux logicien, cette soif immense de certitude et de clarté qui le tourmente et qui lui fait passer pour sceptique. Cette accusation de scepticisme formulée par M. Cousin a été réduite à sa juste valeur par le regrettable abbé Flottes et par M. Vinet, qui n'ont pas eu de peine à démontrer le Christianisme si affirmatif et si convaincant de Pascal. Le but de celui-ci ne fut autre en effet que d'établir par les grands procédés du raisonnement moderne l'évidence invincible des rapports et des conformités de la nature humaine avec l'ordre des vérités, révélées avec l'intelligence supérieure de la grâce divine, concentrées au foyer évangélique, l'intime et mutuelle correspondance entre Jésus-Christ et l'âme régénérée. Quant à la forme, Sainte-Beuve en admire avec raison le jet lumineux et l'énergie propre. « Le Pascal des Pensées, dit-il, unit la passion mélancolique et presque byronienne avec la fermeté, la précision géométriques qui impriment une vigueur extraordinaire à son accent. »

Cependant personne n'ignore que nous ne pouvons que des fragments épars et très incomplets de cette défense de la religion chrétienne dont Pascal avait tracé le plan à ses amis. Les petites notes presque illisibles, griffonnées par sa main mourante et sur lesquelles on a tout récemment révisé le texte des Pensées, ne sont autres en effet que sa pensée prise sur le fait ou marquée au courant de la plume, pendant sa longue maladie (1659-1662).

C. DELONCLE.

La suite au prochain numéro.

La librairie Furne, Jouvot et Co met en vente, à l'occasion du jour de l'an, deux magnifiques ouvrages de science vulgarisée.

L'un, *Les Merveilles de la science ou description populaire des inventions modernes*, vient d'être terminé par le savant Louis Figuier, et forme 4 volumes grand in-8, ornés de 1,800 gravures « qui, comme l'a dit M. Dumas en présentant le livre à l'Académie des sciences, éclairent admirablement le texte »; (chaque volume se vend séparément, broché, 10 fr.; relié, 14.); l'autre, *Les Architectes de la nature*, d'après le naturaliste Wood, par Hippolyte Lucas, de la Bibliothèque de l'Assemblée, est illustré de 208 gravures dans le texte et de vingt grands bois tirés à part (broché 12 fr.). MM. Furne Jouvot et Co n'ont rien négligé pour rendre ces deux ouvrages dignes de leur maison et de la juste et universelle renommée des auteurs.

La Nature chez elle! un titre nouveau, original, et qui dit exactement le contenu de ce beau livre, dont l'apparition fera époque dans les fastes littéraires et artistiques: — M. Théophile Gautier pouvait seul interpréter les dessins de K. Bodmer, parler ce langage brillant, ensoleillé, poétique, qu'inspirent les beautés naturelles; — seul, M. K. Bodmer pouvait copier la nature avec une vérité aussi saisissante, et illustrer par sa pointe l'admirable prose de M. Théophile Gautier.

Le choix du sujet, l'incontestable supériorité du talent de l'écrivain et de l'artiste assurent à *la Nature chez elle* un rang distingué d'us toutes les bibliothèques, une place dans tous les salons de famille. — C'est le plus attrayant que puissent recevoir, à un âge quelconque de la vie, les intelligences d'élite qui se sentent étonnées, émus et recueillies devant les merveilles de la Nature.

Ces douze chapitres sont autant de tableaux décrits par M. Théophile Gautier dans la langue si poétique qu'on lui connaît, et que M. K. Bodmer, l'éminent artiste, a tenus au bout de sa pointe magistrale; qu'il a vus et qu'il a reproduits dans leurs admirables Eaux-fortes imprimées hors du texte et dans vingt-quatre Têtes et Fins de chapitres, qui sont des chefs-d'œuvre d'art et d'exécution.

PRIX DE L'OUVRAGE
Broché..... 50 fr.
Reliure anglaise, fers et tranches dorés..... 60.

OBLIGATIONS
DE HONDURAS

DOUBLE GARANTIE DE L'ÉTAT ET DU CHEMIN DE FER

Prix. — Le prix d'émission était de 225 fr.; le prix de vente est de 225 fr., payables, 25 fr. comptant et 25 fr. de mois en mois.

Revenu fixe. — Intérêt de 20 fr. par an, exigibles, 10 fr. le 1^{er} mars et 10 fr. le 1^{er} septembre.

Tirages. — Il y a deux tirages par an, l'un, le 1^{er} février, l'autre le 1^{er} août; les numéros sortant sont remboursés à 300 francs.

Action de jouissance. — L'obligation, même après le capital remboursé, donne droit à une action dont le revenu annuel est estimé à 50 fr.

Une bonification de 2 p. 100 ou de 4 f. 50 est faite à ceux qui paient l'obligation comptant. De plus, le coupon de 10 fr. du semestre courant est payé de suite à l'acheteur. En sorte que le prix net de l'obligation ressort à 210 fr. 50, sans frais ni commission, contre livraison immédiate.

Pour 210 fr. 50, on a droit : 1^o à 20 fr. d'intérêt fixe, soit 9 1/2 pour 100; 2^o à une augmentation de capital de 90 fr. en une durée moyenne de moins de 9 années, par suite du remboursement à 300 fr., ce qui représente encore 10 fr. par an, soit 4 fr. 75 pour 100 en sus de l'intérêt; 3^o et enfin, après le remboursement du capital, à un revenu probable et supplémentaire de 50 fr. par an.

Les à-comptes payés ne donnent droit à l'intérêt fixe de 20 fr., proportionnellement à leur importance.

Les obligations de Honduras sont admises à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Le Journal officiel donne toujours le premier les nouvelles du Honduras.

S'ADRESSER :
Pour l'achat, le paiement des coupons et l'envoi gratuit de la liste des tirages des obligations de Honduras,

A la caisse de l'Union des Actionnaires, place Vendôme, n° 10, Paris.

MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

Echéances du 1^{er} Janvier 1870.
Actions
Ch. de fer du Médoc (lib. de 425. 4.68 9.47
(lib. de 500. 11.93 11.72
Gaz général..... 12.50 12.16

Obligations
Obligations hypothécaires de l'établissement thermal d'Enghien 40. » 9.79
Ch. de fer Vitry à Fougères... 7.50 7.29
D^o Médoc..... 7.50 7.30
D^o Hérault..... 7.50 7.80
D^o Perpignan à Prades... 7.50 7.29
D^o Transcontinental 60 D 184.50 154.50
D^o D^o 6 D 15.45 15.45
C^o Transatlantique..... 12.50 12.20
Gaz central..... 7.50 7.31
Halle aux Cuirs..... 9. » 8.80
Touage de la Seine..... 7. » 5.85

Tous les Coupons ci-dessus sont payables, à partir du 1^{er} janvier 1870, à la Caisse du Moniteur des Tirages Financiers, 104, rue Richelieu, à Paris.

DÉPARTEMENT DU LOT
Arrondissement de Cahors
Commune de Floressas.

Publication du plan parcellaire.
Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 5, de Floressas au Bouvié.

EXPROPRIATION
POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE
Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1844.

Avis au Public
Le Maire de la commune de Floressas, donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 5, de Floressas au Bouvié, présenté par Monsieur l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui au Secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours au moins, du premier au huit janvier prochain inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication, et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.
Fait à la mairie de Floressas, le premier janvier mil huit cent soixante-dix.
Le Maire,
Signé : CAILLAC.

Pour tous les extraits et articles non signés: A. LAYTOU

SPLENDIDES ÉTRENNES A NOS ABONNÉS

PRIMES A PRIX RÉDUITS A PRENDRE DANS NOS BUREAUX

GALERIE HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1793)

Album de 50 portraits en pied des personnages les plus remarquables de cette grande époque, accompagnés de 50 Notices historiques et biographiques : précédé d'une Introduction résumant les grandes phases de la Révolution. 1 BEAU VOLUME DE BIBLIOTHÈQUE ET DE SALON GRAND IN-4 Jésus, richement relié et doré sur tranches. Au lieu de 100 fr. pour nos abon. **16 »**

GALERIE HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION (1830-1848)

Album de 32 portraits en pied des personnages les plus remarquables et les plus célèbres de ces deux époques, accompagnés de 32 Notices historiques et biographiques : RASPAIL, THIERS, BARBES, LAFFITE, ALBERT, DE GIRARDIN, GARNIER-PAGÈS, ARMAND CARREL, CAVAIGNAC, LOUIS BLANC, général LAMARQUE, LEDRU-ROLLIN, etc., etc.; précédé d'une Introduction résumant les causes qui ont amené ces deux Révolutions. 1 BEAU VOLUME DE BIBLIOTHÈQUE ET DE SALON

GRAND IN-4, richement relié, doré sur tranches. Au lieu de 64 fr., net pour nos abonnés **12 »**

LE JARDIN DE LA FRANCE

Album des 50 plus belles vues des BORDS DE LA LOIRE, depuis son embouchure jusqu'à sa source : Châteaux, Villes, Monuments. Sites remarquables, etc., accompagnés de 50 Notices historiques sur chaque sujet, dessinées et gravées sur acier par **MM. ROUARGE frères.** — Le nom des deux artistes dispense de tout éloge : — harmonie, finesse de burin, légèreté de ton, charmantes perspectives, y sont à profusion. 1 BEAU VOLUME DE SALON, DE BOUDOIR ET DE BIBLIOTHÈQUE, GRAND IN-4, richement relié, doré sur tranches. Au lieu de 75 fr., net pour nos abonnés **16 »**

GALERIE POPULAIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Album de 100 portraits en bustes-médailleurs, accompagnés de 100 Notices historiques et biographiques, avec le portrait de Napoléon I^{er} et sa

signature comme premier consul et comme empereur. In-folio richement relié. Prix pour nos abonnés. **4 »**

CHATEAU ET RUINES HISTORIQUES

Album des 20 plus beaux châteaux et des plus intéressantes ruines des bords de la Loire, accompagnés de 20 Notices historiques, dessins et gravures sur acier par **MM. ROUARGE frères.** 1 BEAU ET RICHE VOLUME GRAND IN-4 DE SALON ET DE BOUDOIR, magnifiquement relié, doré sur tranches. Prix pour nos abonnés, **5 »**

L'AUTOGRAPHE

Album de Dessins, d'Écriture et de Signatures de nos plus grandes célébrités. 1 volume in-folio oblong, richement relié. Au lieu de 15 fr., net pour nos abonnés **4 50**

ALBUM DES CÉLÉBRITÉS DE LA RUE

Collection de 16 personnages excentriques de Paris, que toutes la population a pu remarquer de

puis longtemps : Mangin, Le bâtonniste, La fiancée de Bories, Le casseur de pierres, Le persan, etc., etc.; avec Notices historiques et biographiques, 1 album in-8 oblong, richement relié. Prix pour nos abonnés. **1 »**

GALERIE HISTORIQUE DE LA RESTAURATION FRANÇAISE

Splendide album des portraits des souverains, princes, princesses, ministres et grands dignitaires de cette intéressante époque, accompagnés de notices historiques et biographiques sur chacun des personnages. Les portraits sont imprimés sur PAPIER DE CHINE et PAPIER VÉLIN.

1 beau volume in-folio orné d'une reliure très-riche, dos à nerfs, maroquin du Levant, avec fleurs de lis, doré sur tranches et contenu dans un étui. Au lieu de 96 fr. net pour vos abonnés. **25 »**

ALBUM DE LA GALERIE DE RUBENS

Composée des 25 tableaux du Musée du Louvre et du portrait authentique de Rubens. 1 volume grand in folio de salon et de bibliothèque, richement relié, doré sur tranches. **22 »**

MALADIES DU SANG

GUÉRISON CERTAINE

— Il est constaté d'une manière irrécusable par un grand nombre de médecins que la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER, est employée avec les plus heureux résultats dans les cas suivants : les GASTRITES, les MALADIES DES INTESTINS ET DU FOIE, les HÉMORRHOÏDES, les RHUMATISMES, les DARTRES, les CONSTIPATIONS HABITUELLES OPINIÂTRES, l'ASTHME, l'HYPOCHONDRIE, les VENTS, les GLAIRES, les MAUX PROVOQUÉS par les RETOURS D'ÂGE ou la PUBERTÉ, tous les vices morbides du sang et des humeurs, etc., etc., affections contre lesquelles la GRAINE DE MOUTARDE est chaque jour prescrite et recommandée par les plus hautes sommités médicales. — Extrait de l'OUVRAGE THÉRAPEUTIQUE des docteurs Trousseau, professeur à l'École de Médecine, et Pidoux. — Article sur la Graine de Moutarde blanche. — Des expériences person-

nelles ne nous permettent pas de douter que l'action dépurative de la Graine de Moutarde blanche ne soit très-puissante; des maladies cutanées, des rhumatismes chroniques, que rien ne pouvait amener, ont été guéris en l'employant; les purgations drastiques, quoique stimulant plus vivement les intestins, ne guérissent pas aussi sûrement les dartres et les rhumatismes. Nous appelons l'attention des praticiens sur ce moyen trop peu connu, et, à cause de cela, très-peu apprécié. Cet appel a été entendu par un grand nombre de médecins consciencieux qui prescrivent la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE ou en font usage eux-mêmes. — *Déclaration de M. l'abbé Clavel, chanoine, médecin de la Faculté de Paris.* — Je soussigné, déclare que, dans un grand nombre de cas, j'ai prescrit à mes malades l'usage de la GRAINE DE MOUTARDE DE DIDIER, après avoir vainement essayé différentes ressources de l'art médical, surtout dans les maladies qui ont pour cause l'acreté du sang, l'abondance ou la détérioration des humeurs, et j'en ai constamment éprouvé les résultats les plus satisfaisants. En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration. Signé abbé CLAVEL, chanoine. — *Déclaration de M. Martin, propriétaire.* —

J'étais tellement incommodé par le sang que je ne pouvais plus me coucher; j'avais des étourdissements continuels un jour je suis tombé dans le Palais-Royal. La GRAINE DE MOUTARDE DE DIDIER m'a guéri; je l'ai conseillée à un de mes amis pour la même cause, il a obtenu le même résultat. — Lady Bruce avait des maux d'estomac, ses digestions étaient pénibles, sa figure était couverte de rougeurs tellement vives qu'elle n'osait sortir; et en peu de temps elle a été radicalement guérie par l'usage de la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE. — Avis. — De nombreuses plaintes nous sont souvent signalées que l'on vendait de vieille graine que l'on prétendait venir de notre Maison. — Pour n'être certain de n'avoir que des graines fraîches, s'assurer que chaque paquet porte bien notre cachet, afin d'éviter toute contrefaçon. — Ouvrage du Dr Kooock, *Sur les Merveilleuses Propriétés de la Graine de Moutarde blanche*, 1 fr., et 1 fr. 25 par la poste. — Dépôts : Cahors, Vinel, pharmacien; Figeac, Houillé épicier, et dans les principales maisons de droguerie, pharmacie, et épicerie.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LOURMET

CHAUDRONNIER - POMPIER

Boulevard Sud, Maison Célières

En face le Théâtre, à Cahors.

Grand assortiment de robinets à haute pression, brevetés, pour conduite d'eau. Les excellents résultats obtenus par ceux déjà placés, l'engagent à prier Messieurs les concessionnaires des eaux de la ville de Cahors, de vouloir bien l'honorer de leur visite afin qu'il puisse leur démontrer les dispositions de ces robinets qui les rend inattaquables par le calcaire entraîné par les eaux et par cela même d'une durée indéfinie.

Même système, à clé sortante, pour cuves, tonneaux et barriques.

Travaux de canalisation, Pompes en tout genre, Calorifères, Poêles, Batterie de cuisine, Flambeaux et Chandeliers, et tous articles fondus, des meilleures fabriques, Cuisinières et Fourneaux économiques.

On demande un Apprenti.

34^e ANNÉE JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE 34^e ANNÉE

Fondé par ALEXANDRE BIXIO. — Rédacteur en chef : M. E. LECOULTEUX. Il paraît tous les huit jours, par livraison de 48 pages in 8°, avec de nombreuses gravures et forme chaque année deux beaux volumes.

Prix : UN AN, 20 fr.; SIX MOIS, 10 fr. 50.

Tout abonné d'un an qui en fera la demande recevra franco pour 7 f. 50 la **Maison rustique des Enfants** illustrée qui se vend 15 fr. — S'adresser à MM. Bixio et Co, 26, rue Jacob, à Paris.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

LE BON FERMIER pour 1870

Par J. A. BARRAL

ET POUR LES NOUVEAUTÉS PAR A. DE CÉRIS

7^e édition, 1 volume in-12 de plus de 1500 pages avec de nombreuses gravures. — Prix : 7 fr.

Envoi franco contre timbres-poste. — S'adresser à MM. Bixio et Co, 26, rue Jacob, Paris.

LE BON JARDINIER pour 1870

Par POITEAU, VILMORIN, NAUDIN, etc.

1 VOL. IN-12 DE 1,650 PAGES. — PRIX : 1 F.

Cet ouvrage a été couronné par la Société impériale d'horticulture.

Envoi franco contre timbres-poste. — S'adresser à MM. Bixio et Co, 26, rue Jacob, Paris.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS

Départ de Cahors : 11 h. du soir.

A ASSIER.

Départ d'Assier : 4 h. après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

POSTE AUX CHEVAUX

ANDRAL

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste



aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés.

Toutes ses voitures sont remises à neuf.

CHEVAUX

A VENDRE

Par suite de l'ouverture du Chemin de fer, le sieur CURE (AUGUSTE), entrepreneur de Messageries, cessant ses services de Cahors à Libos, aura à vendre, à partir du 20 décembre courant, une trentaine de Chevaux.

Pour tous renseignements, s'adresser au sieur CURE (AUGUSTE), à Libos, ou, à Cahors, au bureau du Chemin de fer situé sur les Boulevards, maison VERNET, à côté de la Mairie.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Cahors chez M. M. Vinel, pharmacien

Cors, Oignons, Durillons

Calme immédiat

Et guérison prompte

Pâte Tylostyptique de Goussier, pharm.

A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.

Ouate anti-rhumatismale du Dr Pattison

Soulagement immédiat et guérison complète de la Goutte et Rhumatismes de toutes sortes, mal aux dents, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge, etc. En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr., chez L. HUBERT, pharmacien, rue Montorgueil, 51, dépôt général à Paris, et chez M. J. Duc, pharmacien à Cahors.

1870

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT

DU LOT



A CAHORS

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Layton.

A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

Un Terrain de Construction situé

sur l'avenue de la gare, à Cahors.

S'adresser à M. Labro, boulanger,

rue Fénélon.

Le propriétaire gerant : A. LAYTON.

Fg. St-Denis, 80, et dans les principales pharmacies.

VÉSICATOIRE et PAPIER d'Albespeyres

vésication rapide. Entretien parfait sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN *apprises par l'Académie de médecine*, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les gnatules ALBESPEYRES ET RAQUIN.



3 mois 17 f. 6 mois 34 f.

Un an : 68 fr.

Rédacteur en chef : A. NEPFTZER.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue du Faubourg-Montmartre, 10 Paris.



SERVICES A VOLONTÉ



FERRAN et C^{ie}, Café de la Promenade

Le Sieur FERRAN et C^{ie}, préviennent le Public, qu'à partir du 10 Juillet, ils tiendront à sa disposition, un Service de voitures complet : Calèches, Omnibus, Phaëtons, Breaks, etc., etc.

Élégance et confort. — Prix modérés.